



## François Goulard

Député UMP du Morbihan

Ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

# « J'aime bien les ingénieurs ! ... »

C'ÉTAIT PRESQUE *Embrassons-nous Folle-ville*, ce mardi 22 janvier, pendant le petit déjeuner du **club Lamennais**, présidé par Noël Clavelloux, président du **Conseil national des ingénieurs et des Scientifiques de France (CNISF)**, et animé par François Gervais, rédacteur en chef de la **Lettre Horizons politiques**, dont l'invité d'honneur était l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Goulard, venu dialoguer avec les ingénieurs sur les incidences de la loi LRU



François Goulard et Noël Clavelloux

sur l'autonomie des universités. Le président Clavelloux a remercié doublement – et publiquement – le député-maire de Vannes pour sa brillante prestation, mais aussi pour l'« écoute et l'aide » qu'il avait apportées dans ses fonctions gouvernementales aux ingénieurs. En retour, François Goulard, diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, a eu ce cri du cœur : « J'aime bien les ingénieurs ! »

Avec cet humour qu'il manie à merveille, le député-maire de Vannes, également ancien de Sciences Po et de l'Ena, a expliqué la différence fondamentale qu'il avait ressentie entre ses formations d'ingénieur et de politicien. « Quand un ingénieur a un problème, il cherche une solution. Dans la formation de Sciences politiques, quand on a fait une note intelligente, voire brillante, sur un sujet, a-t-il dit, on estime qu'on a réglé le problème ! »

L'ingénieur est concret et pragmatique, le politique plus juridique. « Nous sommes affreusement non pragmatiques ! », s'est-il exclamé. Selon lui, ce « *juridisme français* » qu'il qualifie de « *totalitarisme intellectuel du Conseil d'Etat* » explique en grande partie les échecs de

nombreuses lois en matière d'enseignement supérieur. « La loi est simplement un cadre, c'est un moyen parmi d'autres. Ce qui compte, c'est la réalité de fond. Il faut savoir ce que l'on veut faire, et après on trouve les formules », insiste-t-il. L'ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'appuyant sur son expérience, estime que, dans cette matière, il faut essayer de dépasser « les blocages d'origine statutaire de personnels et d'organismes ». Et c'est là que réside, selon lui, le « *péché originel* » de la loi LRU, dite loi Pécresse : « Elle

n'avait pas vocation, comme un certain nombre de réformes actuellement en cours, estime-t-il, à créer une rupture. Il n'était pas dans le projet de changer radicalement les choses, mais de faire en sorte que cela se passe bien surtout avec l'Unef et un peu moins avec le SneSup. » Même s'il reconnaît que la loi, votée cet été, présente des aspects positifs – elle a réduit le nombre des effectifs des conseils d'administration et donné plus de souplesse dans la gestion courante des personnels et des budgets –, elle n'a pas changé le « *principe autogestionnaire* » des conseils d'administration. Il redoute en conséquence que les conseils d'administration des Universités, présidés avant la loi Pécresse aux deux tiers par des représentants de syndicats majoritaires, le soient à l'avenir à... 95%. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que, pour François Goulard, ce ne sera pas un progrès, bien au contraire, car il n'apprécie pas du tout le SneSup. Il estime même que ses responsables « ne sont pas dignes de l'Université française dans ce qu'elle a de meilleur ». C'est dit sans ambages.

## Le « modèle » est celui des écoles d'ingénieurs

Pour l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le modèle qui fonctionne est celui des écoles d'ingénieurs. Elles bénéficient d'un statut opérationnel avec un directeur doté de pouvoirs réels, un vrai conseil d'administration comprenant des personnalités qualifiées qui ont quelque chose à dire sur la formation en question. C'est aussi le modèle retenu par les universités étrangères qui ont des conseils d'administration « *normaux* », c'est-à-dire, souligne-t-il, « *composés de personnalités ayant réussi dans leur domaine et orientées vers l'intérêt à long terme de l'établissement et ses performances plutôt que vers des préoccupations qui sont exclusivement corporatistes comme c'est le cas chez nous* ». « Il y a des gens élus sur des listes syndicales qui sont tout à fait conscients de leurs responsabilités et font du bon travail. Mais, sociologiquement et globalement parlant, a précisé encore François Goulard, cela ne fait pas émerger ce que j'appelle de vrais dirigeants dans les universités. »

## Des filières d'excellence dans les universités

Il a été aussi beaucoup question de la recherche d'une plus grande souplesse dans le pilotage des universités et de la coopération qu'il juge indispensable à terme entre les Grandes écoles et les filières d'excellence dans les universités.

François Goulard estime qu'il doit y avoir un « *pilotage d'ensemble le moins bureaucratique possible à tous les étages de la formation* ». Il n'est pas possible, selon lui, de décréter d'en haut qu'il faut telle ou telle formation dans tel ou tel département. « En revanche, précise-t-il, quand il y a des besoins qui ne sont pas satisfaits, il est du devoir de l'Etat et des collectivités territoriales de lancer des appels à projets. L'Etat et les collectivités disent : "Nous avons tel ou tel besoin. Nous mettons sur la table des crédits. Nous demandons aux lycées, aux universités, aux Grandes écoles de nous faire



des propositions de formation conformes pour améliorer l'employabilité et la formation de telle ou telle catégorie de jeunes." Cela serait beaucoup plus efficace que de décider et de créer de toutes pièces quelque chose qui n'existe pas et qui va être pilotée d'en haut. » De plus, cela permet d'évaluer, « tous les trois ou cinq ans, les résultats », ajoute-t-il.

## Universités et Grandes écoles peuvent « chercher » ensemble

François Goulard a évoqué aussi le «  *rapprochement*  » nécessaire, selon lui, entre les universités et les Grandes écoles. « Il n'est pas difficile de créer des filières d'excellence dans les universités, il n'y a pas besoin de changer la loi. Il suffit, selon lui, de mettre deux fois plus d'heures de cours et un examen de première année très difficile dans les filières et ne viendront que les bons étudiants. Les mauvais ne s'inscrivent pas dans les filières exigeantes », a affirmé l'ancien ministre.

Un certain nombre d'universités et de Grandes écoles sont tout à fait capables de travailler de manière très concrète ensemble et il faudra commencer probablement par un certain nombre de sujets comme celui de la recherche, car « nos Grandes écoles, a-t-il souligné, sont *inégalement dotées en forces de recherche* ». Un certain nombre d'ingénieurs pourraient ainsi de manière très utile s'engager dans la recherche pour dessiner « *tout en gardant les forces des uns et des autres* », un modèle d'avenir plus proche des standards internationaux.

Interrogé enfin sur les « *314 propositions* » du rapport Attali, François Goulard a estimé qu'il y avait « *du bon et du moins bon* », mais son principal reproche porte sur le fait qu'il ne dit pas « *comment on fait* » pour réaliser les objectifs avancés. A propos de la suppression des départements, François Goulard a traité Jacques Attali de « *gugusse* » et, en évoquant l'action du gouvernement, il a estimé que certains ministres étaient tout à fait nuls alors qu'il juge, en revanche, Xavier Bertrand « *compétent et habile* » pour sa réforme du droit du travail.

François Goulard, les ingénieurs aussi... l'aiment bien.